

## Annonce pour le recrutement d'un (01) Cadre en Communication

L'Agence Nationale des Ports (ANP) organise un concours pour le recrutement d'un **(01) Cadre en Communication** classé à la Catégorie « Cadres Supérieurs », ayant le profil indiqué dans le tableau ci-dessous :

N° du Poste	Affectation	Nombre de postes à pourvoir	Profil demandé
16-2023	Direction générale (Casablanca)	01	<p><b>Formation</b> : Lauréat d'un Etablissement public ou privé reconnu équivalent (Bac+5 minimum) ;</p> <p><b>Spécialité</b> : Communication et Relations publiques ou équivalent ;</p> <p><b>Expérience</b> : 2 ans Minimum dans le domaine de la communication en Entreprise ;</p> <p><b>Missions et attributions</b> : (ci-joint, la fiche de poste) ;</p> <p><b>Age</b> : Maximum 40 ans à la date limite de dépôt des dossiers de candidature ;</p> <p><b>Nationalité</b> : Marocaine.</p>

### I. Dossier de candidature :

- Les pièces composant le dossier de candidature **scanné** sont les suivantes :
  - ☞ Une copie de la CIN originale (Recto-verso) ;
  - ☞ Un curriculum vitae (CV) détaillé et actualisé ;
  - ☞ **Les attestations de travail justifiant l'expérience demandée et comportant obligatoirement l'emploi occupé et la période de travail (à insérer au niveau de la rubrique « الشواهد التي تثبت توفر المرشح على التجربة المهنية المطلوبة ») ;**
  - ☞ Une copie du diplôme original ; (Les diplômes doivent être délivrés par des établissements nationaux mandatés conformément à la réglementation en vigueur :
    - Les **diplômes et les attestations** délivrés par les universités et les établissements **d'enseignement supérieur privé** reconnus par l'Etat, **doivent obligatoirement être visés par le président de l'université publique** dont relèvent ces universités et établissements et ce, conformément au décret n° 2.14.665 (article 7).
    - Une équivalence du diplôme est exigée au cas où le diplôme est délivré par un établissement étranger accompagné de tous les documents réglementaires prouvant ladite équivalence (Décision d'équivalence, bulletin officiel,... : **(à insérer au niveau de la rubrique « إضافة وثيقة »)**).
- ☞ Le dossier de candidature doit parvenir avant le **26 SEP. 2023** à **23h 59min** ;
- ☞ Toutes les candidatures doivent exclusivement être déposées via le lien : [www.depot.emploi-public.ma](http://www.depot.emploi-public.ma) . A ce titre, toutes les candidatures incomplètes ou déposées autrement que via le site emploi-public, ne seront pas prises en compte et ne feront pas l'objet de suite de la part de l'ANP.

### II. Organisation du Concours :

- ☞ Le concours se déroulera en deux (02) épreuves (épreuve écrite et épreuve orale). Seuls les candidats ayant réussi l'épreuve écrite sont éligibles à passer l'épreuve orale ;
- ☞ Les candidats retenus sur la base de la note moyenne des deux épreuves (écrite et orale), seront classés par ordre de mérite et dans la limite du nombre de postes à pourvoir ;
- ☞ La date et lieu du concours, la liste des candidats présélectionnés, la liste des candidats admis et la liste d'attente seront publiés sur les sites web : [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma) et [www.anp.org.ma](http://www.anp.org.ma) ;
- ☞ Les candidats admis seront également informés par e-mail.

#### NB :

- Les fichiers doivent être de type : PDF, JPG, PNG ;
- La taille de chaque fichier ne doit pas dépasser 1 (Mo) ;
- Le recrutement n'est définitif qu'après la production de tous les documents constitutifs du dossier administratif ;
- Pour plus d'informations concernant les modalités de candidatures en ligne, un guide d'utilisateur est disponible sur le lien suivant : [www.depot.emploi-public.ma](http://www.depot.emploi-public.ma) ;
- Pour toute information complémentaire, les candidats peuvent contacter la Direction des Ressources Humaines à l'adresse suivante : [candidatures@anp.org.ma](mailto:candidatures@anp.org.ma).

